



**ATTESTATION**

Je soussigné Dominique Grador Maire Adjoint en charge des affaires scolaires à la Ville de Tulle atteste que dans le cadre de réouverture des sites scolaires à partir du 14 mai , la municipalité a décidé de ne pas accueillir, pour des raisons de sécurité sanitaire, les élèves scolarisés dans les classes maternelles (TPS,PS,MS).

Pour faire valoir ce que de droit

A Tulle le 7 mai 2020

D Grador

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'D' followed by a horizontal line and a vertical stroke.

Maire Adjoint en Charge des Affaires Scolaires